

CINQ ANS D'ACTION EN DIRECTION DES JEUNES ORPHELINS

➔ ORPHELIN, INE, : ENFANT QUI A PERDU
SON PÈRE ET SA MÈRE OU L'UN DES DEUX
(SOURCE : LE PETIT ROBERT 2014)

Une population méconnue et invisible	2
Une Fondation d'entreprise créée par l'OCIRP	3
Exemples de projets soutenus	4
2014 – 2019 : une nouvelle étape	6
Verbatims	7
L'OCIRP en quelques mots	8

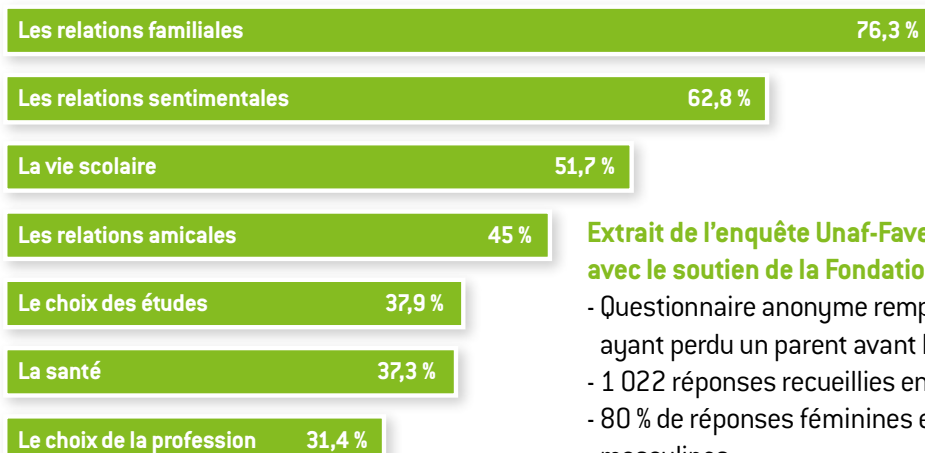
Une population méconnue et invisible

L'orphelinage est une situation qui nous concerne tous de manière directe ou indirecte. Pour autant, c'est une situation qui reste taboue dans notre société. Or, l'enfant orphelin, s'il reste un enfant comme les autres, a un destin particulier : il doit faire face à l'absence et ses conséquences, qui peuvent être d'ordre psychologique, affectif, social, juridique, sociologique, financier ou matériel.

Comme le souligne Nathalie Blanpain⁽²⁾ : « C'est un risque social qui peut modifier la destinée d'un individu. Les données montrent en effet que devenir orphelin avant l'âge de 20 ans peut rendre plus difficile l'accès à un diplôme, ce qui peut conditionner la suite du parcours professionnel. Des études plus courtes incitent également à entrer dans la conjugalité et à fonder une famille plus précocement. Enfin, les personnes ayant perdu un parent dans l'enfance déclarent un peu plus souvent que les autres un mauvais état de santé physique... ».

Aujourd'hui en France,
 500 000 jeunes de moins de 21 ans,
 800 000 jeunes de moins de 25 ans,
 sont orphelins d'un ou de leurs deux parents,
 soit, en moyenne,
1 enfant par classe ⁽¹⁾.

➔ LE DÉCÈS D'UN PARENT DANS L'ENFANCE PEUT AVOIR UN IMPACT SUR



Extrait de l'enquête Unaf-Favec réalisée avec le soutien de la Fondation en 2010

- Questionnaire anonyme rempli par des personnes ayant perdu un parent avant l'âge de 25 ans.
- 1 022 réponses recueillies entre juin et octobre 2010.
- 80 % de réponses féminines et 20 % de réponses masculines.

1. Chiffres Ined, 2003.

2. Drees — *Études et résultats* n° 668, octobre 2008 : « Perdre un parent pendant l'enfance : quels effets sur le parcours scolaire, professionnel, familial et sur la santé à l'âge adulte ? ».

Une Fondation d'entreprise⁽¹⁾ créée par l'OCIRP

Le défi de la Fondation d'entreprise OCIRP : faire connaître et reconnaître la situation de l'état d'orphelin en France

Depuis près de cinquante ans, l'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance (OCIRP) assure les salariés dans le cadre d'un contrat collectif d'entreprise ou d'une branche professionnelle. Dans le prolongement de sa mission, l'OCIRP a choisi de s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et de s'engager dans des missions d'intérêt général. En créant la Fondation d'entreprise — Au cœur de la famille en 2009, l'OCIRP a élargi son action pour soutenir les familles face aux risques de la vie.

La Fondation se préoccupe, aujourd'hui, plus particulièrement d'une population méconnue et invisible en France : les orphelins. Ces enfants et jeunes en deuil d'un ou de leurs deux parents sont englobés dans le groupe des familles monoparentales et délaissés par la recherche.

 **ORPHELIN ET INCONNU, ÇA FAIT BEAUCOUP...
LA FONDATION D'ENTREPRISE OCIRP A TROUVÉ QUE ÇA FAISAIT TROP !**

Soutenir des projets variés

La Fondation finance des projets de structures à but non lucratif, qui aident les enfants et les jeunes orphelins à être pleinement dans la vie et à construire leur avenir. Les projets soutenus permettent la mise en place de groupes de parole ou d'ateliers d'art-thérapie pour l'enfant orphelin et sa famille, mais

peuvent également avoir pour objectif de faciliter l'accès à la formation, à l'emploi, aux vacances, aux loisirs, à la culture...

Ils s'inscrivent aussi dans le champ des professionnels de l'enfance et de l'éducation (formations, colloques, séminaires, analyses de pratiques...), et la sensibilisation du grand public (projets culturels tels que pièces de théâtre, films, livres...).

Tous les projets appartenant au domaine de la recherche en sciences humaines et sociales pour améliorer les connaissances sont aussi encouragés.

La Fondation en chiffres (depuis sa création)

Près de 70 projets soutenus.

Plus de 400 enfants et jeunes accompagnés.

175 professionnels de l'enfance et de l'éducation formés.

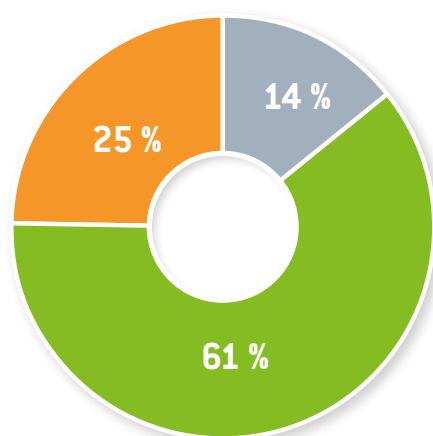
Plus de 5 000 personnes sensibilisées par les spectacles vivants et les colloques organisés.

1. Une Fondation d'entreprise est créée par une entreprise qui effectue la dotation initiale et peut donner son nom à la fondation. Sa durée de vie est limitée à cinq ans, renouvelables. La fondation d'entreprise est le cadre dans lequel l'entreprise exerce et valorise son action de mécénat

Exemples de projets soutenus

La Fondation d'entreprise OCIRP — Au cœur de la famille a, depuis cinq ans, apporté son soutien à près de 70 projets directement dédiés aux orphelins et à leurs familles

➔ RÉPARTITION DES PROJETS



- Projets « Agir pour l'enfant et sa famille »
- Projets « Former les professionnels de l'enfance et de l'éducation et sensibiliser le grand public »
- Projets « Soutenir la recherche en sciences sociales et humaines »

➔ QUELQUES EXEMPLES CONCRETS

Accompagner les enfants

Association Elisabeth Kübler-Ross France : ateliers pour enfants en deuil

Ces ateliers portent attention à la souffrance des enfants endeuillés âgés de 4 à 12 ans, en leur proposant un espace chaleureux et sécurisé en vue d'une meilleure prise en compte des fragilités auxquelles expose le deuil. Les enfants qui souffrent de la disparition d'un parent peuvent exprimer leur révolte, leur sentiment d'injustice, leurs émotions et leurs craintes lors de temps de parole, de lecture, de jeux et d'activités.

ARCAD – Orphelins suite au suicide d'un parent : « Atergatis », un site Internet pour en parler.

Ce site a été créé par des professionnels de l'enfance et de l'adolescence. C'est un espace de parole, non tabou, ouvert, pour des adolescents ayant le même vécu de perte et de deuil suite au suicide d'un parent. L'objectif est de répondre aux questions, de donner des pistes de réflexions et d'échanger sur cette problématique. Être informé permet de mettre des mots sur ce qu'on ressent.





Former des professionnels

AERA – Formation des professionnels de première ligne

Forte de son expertise reconnue de vingt ans au service des adolescents et de leurs parents, l'association AERA propose une formation aux professionnels de l'éducation, qui est également l'occasion d'un enrichissement et d'échanges de pratiques professionnelles autour de la problématique du deuil chez l'adolescent. L'objectif est de mieux comprendre le vécu du deuil et la complexité des émotions chez l'adolescent afin d'adapter au mieux leur posture.

Sensibiliser le grand public

Théâtre du Prisme : Orphelins

Le théâtre du Prisme, emmené par Arnaud Anckaert et Capucine Lange, a été sélectionné pour le festival Off d'Avignon en 2013 avec la pièce Orphelins. Un texte fort qui explore le sentiment d'abandon et l'injustice de l'orphelinage dans une société aussi brutale qu'aveugle à la souffrance...

Les enfants de la comédie : la maison du bout du monde

Spectacle musical sur la vie d'un orphelinat en France, à une époque non définie, à travers le regard de Amy et Bobby, frère et sœur, arrivant dans la Maison.

Ce spectacle, notamment joué dans des écoles, permet d'initier un dialogue avec les enfants, jeunes et enseignants autour de la notion d'orphelinage.

Des partenariats éditoriaux

L'enfant confronté à la mort d'un parent

Les mots et les réactions des enfants en deuil sont souvent surprenants, vifs, intenses, parfois absents et silencieux. Ce livre, réalisé sous la direction du docteur Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre, responsable du département de psychologie clinique à l'Institut Paoli-Calmettes – Centre de lutte contre le cancer à Marseille, s'adresse à tous ceux qui accompagnent des enfants confrontés à la mort de l'un de leurs parents. Paru en 2013 aux éditions Érès

Invisibles orphelins

Ouvrage dirigé par Magali Molinié, psychologue clinicienne, en collaboration avec de nombreux spécialistes, et consacré à faire la lumière sur la situation des orphelins en France. Y sont ainsi abordés l'histoire, la psychologie, la sociologie, le droit. Paru en 2011 aux éditions Autrement.

2014-2019
une nouvelle étape

La Fondation d'entreprise OCIRP entend poursuivre son objectif initial de soutien aux projets dédiés aux orphelins, mais souhaite également faire connaître et reconnaître la situation de ces orphelins. Elle entreprend ainsi de devenir un centre ressources sur l'orphelinage.

Les instances de l'OCIRP ont décidé d'allouer un budget complémentaire, pour les cinq prochaines années, à la Fondation, pour devenir un centre ressources et ainsi mieux comprendre la situation des orphelins. Il s'articulera autour de trois pôles d'expertise :

Le pôle « recherche » s'articulera autour de plusieurs axes de recherche : démographie, sociologie, psychopathologie, juridique.

Le pôle « communication et sensibilisation » aura pour ambition d'être un centre d'information et d'échange.

Le pôle « actions de terrain » aura pour objectif de mener des enquêtes sur le terrain et d'évaluer les pratiques.

Un comité scientifique pluridisciplinaire accompagnera leur mise en œuvre.

TROIS QUESTIONS À SYLVIE PINQUIER-BAHDA, DIRECTRICE DE LA FONDATION.

La Fondation a cinq ans. Quel bilan tirez-vous de ces premières années ?

Ce sont cinq années de soutien, de sensibilisation, de réflexion et de mobilisation pour aider les enfants orphelins à trouver des repères qui leur permettront de s'ouvrir au monde et de s'inscrire pleinement dans la vie. C'est ainsi que près de soixante-dix projets menés en faveur des orphelins et de leur famille ont été soutenus. L'ensemble de ces actions est détaillé sur notre site Internet.

La Fondation est prorogée pour un nouveau cycle de cinq ans, comment abordez-vous cette nouvelle étape ?

Depuis sa création, la Fondation d'entreprise OCIRP a effectué un véritable travail de repérage sur le sujet de l'orphelinage en France. Forte du chemin parcouru, la Fondation s'est fixé de nouvelles ambitions en créant des pôles d'expertise pour renforcer les connaissances sur ce sujet et devenir un centre ressources utile à tous.

En quoi la création de ces nouveaux pôles d'expertise est-elle si importante pour la Fondation ?

Le constat est clair : il existe peu de matière pour une compréhension réelle de l'orphelin et de sa situation. Une évaluation approfondie de cette population, l'analyse de ses besoins et les réflexions qui peuvent en résulter feront émerger cette question sociétale. Toutes les informations collectées seront partagées avec le plus grand nombre et seront diffusées sur l'ensemble de nos supports de communication, sur le Web et sur les réseaux sociaux.

Verbatims

Propos sur les orphelins recueillis lors de colloques organisés par la Fondation d'entreprise OCIRP.

MAGALI MOLINIÉ, psychologue clinicienne : *« Il faut en savoir davantage sur leur situation pour les sortir de l'invisibilité, de manière à mieux leur venir en aide »*

Colloque « Être jeune orphelin – se construire sans son père ou sans sa mère » – 2011.

MARCEL RUFO, pédopsychiatre et directeur médical de l'Espace méditerranéen de l'adolescence, Hôpital Salvator, à Marseille, spécialiste de l'enfance et de l'adolescence : *« on ne fait jamais le deuil d'un être constitutif de son identification et de sa vie »*

Colloque « Être jeune orphelin – se construire sans son père ou sans sa mère » – 2011.

SERGE MOATI, réalisateur, producteur et écrivain français : *« pourquoi exigerait-on de l'enfant, en plus du traumatisme ressenti, qu'il comprenne la situation ? »*

Colloque « Être jeune orphelin – se construire sans son père ou sans sa mère » – 2011.

GILLES SÉRAPHIN, directeur de l'ONED (Observatoire national de l'enfance en danger) :
« [...] le décès affecte les possibilités solaires et professionnelles au niveau économique, mais aussi au niveau de la projection des responsabilités familiales »

Colloque « Être jeune orphelin – se construire sans son père ou sans sa mère » – 2011.

HÉLÈNE ROMANO, docteur en psychopathologie clinique au CHU Henri Mondor de Créteil et chercheur à l'Inserm : *« [...] Les enseignants ne sont pas du tout formés au deuil, à la mort. Notre société ne veut pas entendre parler de la mort »*

Colloque « L'invisibilité sociale des jeunes orphelins en France » – 2012.

BORIS CYRULNIK, neuropsychiatre : *« [...] Perdre son père ou sa mère avant l'âge de la parole revient à vivre dans un désert sensoriel si la culture n'a pas prévu de substitut affectif »*

Colloque « L'invisibilité sociale des jeunes orphelins en France » – 2012.

L'OCIRP en quelques mots

L'OCIRP et ses rentes protègent la famille face aux risques de la vie.

Les conséquences du décès précoce, de la dépendance et du handicap restent très insuffisamment prises en charge par les régimes légaux de protection sociale.

Depuis près de 50 ans, l'OCIRP (Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance) regroupe des organismes de prévoyance pour protéger la famille face aux risques décès, handicap ou dépendance.

Six millions de garanties de prévoyance assurent les salariés dans le cadre de contrats collectifs d'entreprises ou de branches professionnelles. Elles se traduisent par le versement de rentes accompagnées d'une action sociale adaptée.

Pour en savoir plus : ocirp.fr

RESPONSABLE DE LA FONDATION

Emmanuelle Enfrein — 01 44 56 22 62 — enfrein@ocirp.fr

CONTACTS PRESSE

Adjointe en charge de la communication et des relations presse de l'OCIRP

Anne Saulnier — 01 44 56 23 14 — 06 77 62 55 05 — saulnier@ocirp.fr

KBZ Corporate la Fondation d'entreprise OCIRP

Sandra Tricot — 06 65 85 85 65 — stricot@kbzcorporate.com

Patricia Pascal — 06 07 42 07 58 — ppascal1005@gmail.com

POUR EN SAVOIR PLUS

Internet : fondation-ocirp.fr

Twitter : twitter.com/OCIRP

Scoop.it ! : scoop.it/u/ocirp

